

# Chalet

Rose-Claire Schüle

L'un des rares mots de l'aire alpestre qui se soit diffusé avec la fortune que l'on sait dans la langue littéraire et dans la langue courante de toute la francophonie, voire même dans l'allemand de la Suisse germanophone est 'chalet'. Je ne vais pas vous entretenir sur son origine, restée controversée et discutée entre Aebischer, Dauzat, Hubschmid et j'en reste au \**cala* (place abritée) de l'FEW II, 50b.

Lors de mes toutes premières enquêtes en Valais central, il y a plus de cinquante ans, on m'a donné à Nendaz un rendez-vous au "Tsaë Nouo en la montagne de Tortin" où je trouverais des *messagers*. Lorsque, citadine ignare, je pus me traduire la phrase et comprendre que je trouverais au "Chalet Neuf" des employés de l'alpage de Tortin, j'étais soulagée de savoir qu'auprès d'un bâtiment d'alpage, un chalet, je rencontrerais les interlocuteurs voulus.

À l'aide des descriptions et d'une bonne carte, j'arrivais à l'endroit repéré, mais de chalet point, aucun bâtiment si petit soit-il ne se trouvait sur ce pâturage. Heureusement le grand troupeau d'alpage et son garde y était et donc la solution d'une partie de l'énigme. Le mot "chalet" et ce que j'y entendais était inconnu. *Tsaë nouo* était le lieu-dit, l'appellatif *tsaë* indiquait un bon pâturage d'altitude, un terrain gazonné et gras, repérable dans la plupart des alpages. Le qualificatif neuf montrant que ce terrain avait été défriché plus tard que le *Tsaë vyo* voisin. Sur ces pâturages, on réunissait les bovins pour y passer la nuit dans le "parc", surtout dans les alpages qui n'avaient pas d'abri à bétail bâti. Là où il y avait des bâtiments, ils ne portaient jamais le nom de 'chalet', mais, selon leur utilisation, celui de *chotte* lorsqu'il s'agissait d'étables à bovins ou de *tsijyöre* (FEW II 456 b) lorsqu'on parlait du bâtiment où l'on fabriquait le fromage. Dans les alpages de Nendaz, il y a 9 noms de lieu *Tsaë* et dérivés, mais dans le même espace il y a 23 *tsijyöre* et 25 *chottes*. La première attestation valaisanne de chalet signifiant pâturage date de 1442. En 1379, il existe une attestation concernant probablement un bâtiment à Savièse (Valais) et, dans le canton de Vaud en 1328 déjà. En tant que bâtiment d'alpage, le terme qui est surtout répandu dans les Alpes et le Jura a parfois pénétré, isolément, dans l'aire où chalet signifie pâturage. H. Bessat, dans *Lieux en mémoire de l'alpe* (1993), décrit fort bien les chalets savoyards et valdôtains qu'il divise en habitat concentré et habitat dissocié et il relève qu'en Tarentaise et en Maurienne les chalets sont des constructions en pierre<sup>1</sup>. De nombreux travaux ont été publiés sur les imposants chalets d'alpage fribourgeois et vaudois, mais je ne vais pas vous en parler. Dans les alpages de la rive gauche du Rhône, en



**M. Gianmario Raimondi  
et Mme Daniela Cacia.**

(photo Michelangelo Buffa)

Valais, le terme de chalet est toujours inusité actuellement pour les bâtiments d'alpage.

Défini d'abord comme construction en bois des régions montagneuses où les vachers séjournent à la belle saison pour s'occuper du bétail et fabriquer le fromage, puis comme petite habitation de haute montagne, en bois, rudimentaire et sans confort,

le chalet est popularisé par Jean-Jacques Rousseau en 1761 dans *La nouvelle Héloïse*. Le terme est pourtant déjà attesté en France en 1723. Mentionné en 1822 à Londres dans le recueil de la "Rural architecture" de P. F. Robinson, le chalet fait ses premières apparitions remarquées dans le cadre des expositions universelles : Paris 1867, Vienne 1873 et dans l'exposition nationale suisse de Zürich en 1883. Toutefois, c'est la deuxième exposition nationale suisse en 1896 qui regroupe tout un ensemble de constructions en bois, de "chalets" dans un vaste 'Village suisse'. Cette exposition a connu un énorme succès, un tiers de la population suisse l'a visitée, et elle a formé l'image, l'identité que les cantons alpins, et notamment le Valais, désiraient donner d'eux-mêmes et de leurs villages. Le "chalet" devient alors la coqueluche de l'Europe. Des chalets, soit des maisons en bois, au toit à deux pentes, servant de résidence secondaire puis même permanente, se dressent dans toute l'Europe. Le dernier cri était au XIX<sup>e</sup> siècle finissant avoir un luxueux chalet en Normandie ou ailleurs dans les campagnes de France. Plus tard, des chalets se construisirent à proximité de villages et dans la banlieue des villes. Un admirateur de Charles Dickens offre un chalet à l'écrivain qui l'érige à Gads Hill. Au Canada, les maisons de villégiature, en bois ou non, mais pourvue d'un large toit à deux pentes, situées de préférence sur les rives d'un lac ou d'un cours d'eau, sont considérés comme des chalets.

Depuis plus d'un siècle, l'industrie du chalet suisse s'est considérablement développée, et, surtout depuis l'impulsion donnée par les sports d'hiver dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les résidences secondaires ou touristiques en

forme de chalet ont submergé les régions alpestres, le tout étant soutenu par une mode rétro et un retour aux sources, à la soi-disant tradition nationale, qui semble actuellement s'atténuer.

Une spécialisation inattendue du terme chalet est intervenue au XIX<sup>e</sup> siècle : il semble que, conjointement à ce qui se préparait pour l'exposition universelle de Paris, un premier "chalet de nécessité" (une vespasienne) ait été construit vers 1865, place de la Madeleine à Paris. D'après les quelques illustrations qui existent, ces édicules ne sont pas ou tout au plus partiellement de bois. (Guerrand R. H., *Les Lieux, Histoire des commodités*, Paris 1997). En 1872, le Conseil municipal parisien accorda une concession de 20 ans pour 6 chalets de nécessité sur différentes places parisiennes, en 1879 un contrat fut passé pour 100 "chalets de nécessité", mais on ne trouve pas de traces de la construction de ces vespasiennes. L'exposition nationale de Genève en 1896 se devait naturellement de proposer cette commodité à ces visiteurs. Si cette utilisation du terme chalet n'est plus d'actualité, il est toujours présent dans le Petit Robert de 2000. On n'en parle plus en tant que vespasiennes, mais, dans différentes stations touristiques de montagne en Suisse, de petits édicules de bois ont trouvé une utilisation fort proche (et souvent malodorante) : le chalet à ordures où les déchets ménagers peuvent être déposés dans des conteneurs.

Si quelque part dans le monde, vous rencontrez l'enseigne d'un chalet suisse, valaisan voire tyrolien, il est fort à parier qu'il s'agit d'un restaurant ou d'une taverne qui vous sert des spécialités suisses ou autrichiennes, voire bavaroises, notamment au fromage, refermant ainsi la boucle, sinon avec le pâturage, du moins avec le chalet d'alpage.

## NOTE

<sup>1</sup> Ce n'est qu'en janvier 2003 que j'ai pris connaissance de "Chalet : aux origines était la bouse..." par J. Robez-Ferraris, H. Bessat et Chr. Abry dans *L'Alpe* 4, Villégiatures, p. 24-26, 1999.